

Bilan des retombées économiques en Abitibi-Ouest

Amos, le 13 décembre 2016 — En cette fin d'année 2016, le député d'Abitibi-Ouest et vice-président de l'Assemblée nationale, François Gendron, est fier de constater que plusieurs municipalités et entreprises de sa circonscription ont bénéficié des différents programmes gouvernementaux.

Instauré en 2013, le *Programme de soutien au drainage et au chaulage des terres du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec* (MAPAQ) a injecté au total 193 000 \$ dans 23 entreprises du comté d'Abitibi-Ouest.

À titre d'exemple, la ferme Ansyl de Palmarolle a obtenu 22 240 \$ alors que Gestion JKDB de Sainte- Gertrude-de-Manneville a reçu une aide de 6 896 \$.

«*Je suis très heureux que ce programme soit à nouveau disponible pour les agriculteurs de la région. Il apporte une aide concrète pour améliorer la productivité des terres* », a déclaré le député Gendron.

Toujours au MAPAQ, l'exposition agricole de Saint-Félix-de-Dalquier a de nouveau reçu l'appui du ministère avec une aide de 12 000 \$. Le *Programme d'appui en agroenvironnement Prime-Vert*, quant à lui, a distribué près de 22 000 \$ dans la circonscription. De plus, la fromagerie La Vache à Maillotte a bénéficié d'un montant de 28 887 \$ par le biais du *programme Levier* destiné au développement de l'industrie de la transformation alimentaire.

Les nombreux programmes du *ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports* (MTMDET) ont également été fructueux pour la circonscription. Le *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec* (TECQ) a permis de distribuer 1 289 973 \$. Parmi les montants significatifs, la MRC d'Abitibi-Ouest a reçu une aide financière de 451 470 \$ pour des travaux dans le 6^e et 7^e Rang de Languedoc et la subvention de 140 000 \$ versée à la municipalité de La Motte pour les chemins de sa municipalité.

Les subventions du *Programme d'aide aux passages à niveau municipaux*, une responsabilité municipale, ont totalisé 33 240 \$ répartis entre 8 municipalités des MRC d'Abitibi et d'Abitibi-Ouest.

François Gendron se réjouit également de l'annonce récente concernant le renouvellement du programme triennal destiné à l'entretien de la *Route verte*. « *Les inquiétudes étaient vives pour les gens de l'Abitibi-Témiscamingue qui craignaient de voir cette infrastructure se détériorer. Enfin, le ministre a entendu raison* », a-t-il déclaré. Le député d'Abitibi-Ouest tient à rappeler aux municipalités de faire vite pour déposer leur demande puisque la date limite pour les travaux effectués en 2016 a été fixée au 13 janvier 2017.

Source :

Mathieu Proulx
Attaché de presse du député d'Abitibi-Ouest, François Gendron
819 444-5007